

Projets Partenariaux Biblissima+

Appel à Manifestation d'Intérêt

Règlement 2021-2022

Biblissima+ permet à des structures ne faisant pas partie de ses équipes fondatrices de bénéficier de ses moyens d'action pour des opérations conjointes de recherche, de documentation, de numérisation et de valorisation portant sur des collections historiques de manuscrits, d'imprimés anciens ou d'autres objets portant du texte, associant au moins un établissement de conservation et un établissement d'enseignement et/ou de recherche. Les résultats de ces projets devront être ouverts, interopérables, et intégrés aux ressources du portail Biblissima+.

Le budget affecté à chaque opération par Biblissima+ sera compris entre 10 000 et 70 000 € pour un appel annuel donné. Biblissima+ se réserve le droit de retenir des projets d'un montant supérieur à 70 000 € et de les réaliser sur deux ou plusieurs années (cinq au maximum). A titre indicatif, il est envisagé de retenir de cinq à dix projets par an.

Ces opérations conjointes, dénommées « projets partenariaux Biblissima+ », sont réalisées à l'issue d'une sélection de projets déposés auprès de l'ÉquipEx+ en réponse à un appel à manifestation d'intérêt, détaillé pour l'année 1 (2021-2022) dans le présent règlement, dont Biblissima+ se réserve le droit de faire évoluer les termes et conditions à l'avenir. Les candidatures sont ouvertes à l'international dans les conditions précisées ci-après.

Date limite de dépôt des dossiers : 28 février 2022 (année 1)

L'ÉquipEx+ Biblissima+

Biblissima+ (Observatoire des cultures écrites, de l'argile à l'imprimé), porté par le Campus Condorcet, piloté par Anne-Marie Turcan-Verkerk (AOROC, EPHE-PSL) avec François Bougard (IRHT, CNRS), Marie-Agnès Lucas-Avenel (CRAHAM, Université de Caen) et Emmanuelle Morlock (HiSoMa, CNRS), fait partie des équipements structurants pour la recherche ÉquipEx+ sélectionnés en 2020 dans le cadre des Investissements d'avenir. Il prend le relais de l'ÉquipEx Biblissima (Bibliotheca bibliothecarum novissima : observatoire du patrimoine écrit du Moyen Âge et de la Renaissance, 2012-2021).

Biblissima+ bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la Recherche. Le programme s'achèvera le 31 octobre 2029. Il fédère quatorze établissements, dont le ministère de la Culture et une entreprise, réunis en un consortium et agissant par l'intermédiaire de leurs services ou d'unités de recherche ou de services placées sous leur tutelle. Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre de l'ÉquipEx+ repose sur l'établissement coordinateur (EPCC

Campus Condorcet) et les équipes suivantes :

- Les Archives Nationales et le portail FranceArchives, Paris-Pierrefitte
- Le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM, UMR 7302), Poitiers
- Le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR, UMR 7323), Tours
- Le Centre de recherche sur la conservation (CRC, USR 3224), Paris
- Le Centre de recherches historiques (CRH, UMR 8558), Paris
- Le Centre Jean-Mabillon (CJM, EA 3624) de l'École nationale des chartes - PSL, Paris (avec le Comité des travaux historiques et scientifiques [CTHS], institut rattaché à l'École nationale des chartes - PSL, Paris)
- Le Centre Michel de Bouârd (CRAHAM, UMR 6273), Caen
- L'équipe d'accueil Savoirs et pratiques du Moyen Âge au XIX^e siècle (SAPRAT, EA 4116) de l'École pratique des hautes études - PSL, Paris
- L'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT, UPR 841) du CNRS, Paris-Orléans
- Le laboratoire Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident (AOrOc, UMR 8546), Paris
- Le laboratoire Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (CIHAM, UMR 5648), Lyon-Avignon
- Le laboratoire Histoire et sources des mondes antiques (HiSoMA, UMR 5189), Lyon
- La Maison de la recherche en sciences humaines, Pôle Document numérique (USR 3486), Caen
- Le portail de diffusion Persée (UMS 3602), Lyon
- L'entreprise Teklia, Paris.

Biblissima+ crée une infrastructure numérique multipolaire de recherche fondamentale et de service consacrée à l'histoire de la transmission des textes anciens, des premières tablettes d'argile mésopotamiennes aux premiers livres imprimés, sur tous les supports et dans toutes les langues. Biblissima+ concerne donc l'ensemble des collections patrimoniales transmettant des textes anciens, y compris les sources archéologiques, les sceaux et monnaies, mais aussi les archives d'érudits modernes et de chercheurs contemporains quand elles apportent des informations originales sur les textes anciens et leur circulation.

Les équipes membres de Biblissima+, qui développent les briques principales de l'infrastructure (ressources scientifiques et outils innovants), forment des pôles de compétence à l'échelle nationale (Aubervilliers, Caen, Lyon-Avignon, Orléans, Paris, Pierrefitte, Poitiers, Tours).

Les briques proposées par ces pôles de compétence ont permis d'identifier 7 grands domaines à la pointe de l'innovation, qui forment autant de clusters regroupant chercheurs, conservateurs et ingénieurs. Les 7 clusters sont organisés selon le cycle de vie des données :

- 1/ Acquisition des corpus de sources interopérables (2D, 3D, photographie hyperspectrale etc.)
- 2/ Prise en compte et cherchabilité des données d'analyse des matériaux
- 3/ Intelligence artificielle, reconnaissance de formes et d'écritures manuscrites
- 4/ Traitement approfondi des systèmes graphiques et analyse des documents
- 5/ Edition de sources épigraphiques autour du standard EpiDoc
- 6/ Laboratoire d'édition électronique de textes et de sources musicales (TEI et MEI)

7/ Interopérabilité et analyse des textes

Ces clusters structurent les communautés. Ils produisent, organisent, conservent et mutualisent les outils.

L'équipe Biblissima+ coordonne le dialogue entre clusters et le chaînage des outils, au plus près des utilisateurs, et réalise l'interopérabilité des résultats. Pour ce faire, elle généralise l'usage des référentiels Biblissima+, favorise l'adoption de formats interopérables, leur stockage et leur gestion dans le temps, l'intégration des données dans le portail et l'automatisation de leur mise à jour.

Le portail national Biblissima+ réalise l'interopérabilité de ressources numériques hétérogènes totalement open source, permet de constituer des jeux de données, et de rebondir vers la galaxie des outils. Biblissima+ proposera un chaînage de ces outils numériques de pointe pour enrichir, partager, réutiliser les corpus selon les principes de la science ouverte.

Les projets partenariaux Biblissima+

Par ailleurs, une enveloppe est destinée à permettre à des structures ne faisant pas partie des équipes membres de Biblissima+ de bénéficier de ses moyens d'action pour des opérations conjointes de recherche, de documentation, de numérisation et de valorisation portant sur des collections historiques de manuscrits, d'imprimés anciens, ou d'autres objets portant du texte, associant au moins un établissement de conservation et un établissement d'enseignement et/ou de recherche. Les financements accordés, en vertu du règlement financier des EquipEx+, sont gérés par l'une des équipes membres de Biblissima+ (voir la liste ci-dessus). Les résultats de ces projets devront être ouverts, interopérables et intégrés aux ressources du portail Biblissima+.

Le budget affecté à chaque opération par Biblissima+ sera compris entre 10 000 et 70 000 € pour un appel annuel donné. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un « droit de tirage » sur le temps de travail d'un ingénieur Biblissima+ pour les opérations de mapping, de transformation et de traitement des métadonnées (1 à 2 mois par projet). Les opérations effectuées hors de France devront être de préférence des prestations.

Biblissima+ se réserve le droit de retenir des projets d'un montant supérieur à 70 000 € et de les réaliser sur deux ou plusieurs années (cinq au maximum). À titre indicatif, il est envisagé de retenir de cinq à dix projets par an.

Ces opérations conjointes, dénommées « projets partenariaux Biblissima+ », sont réalisées à l'issue d'une sélection de projets déposés auprès de l'EquipEx+ en réponse à un appel à manifestation d'intérêt, détaillé pour l'année 1 (2021-2022) dans le présent règlement, dont Biblissima+ se réserve le droit de faire évoluer les termes et conditions à l'avenir. Les candidatures sont ouvertes à l'international dans les conditions précisées ci-après.

Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt

Cet appel vise les objectifs généraux suivants :

- Une meilleure connaissance de l'histoire des cultures écrites anciennes et de leur transmission.
- L'alimentation de corpus en ligne de témoins manuscrits ou imprimés anciens sur tout support et dans toutes les langues anciennes.
- La reconstitution virtuelle de collections anciennes, spécialement grâce au standard IIIF.
- La création de descriptions scientifiques des artefacts concernés par les thématiques de recherche de l'ÉquipEx+.
- L'identification de provenances anciennes et la constitution de bases de provenances au sein du cluster de données Biblissima+.
- L'alimentation de corpus textuels relatifs aux thématiques développées par Biblissima+, selon les standards TEI, MEI, EpiDoc...

Les opérations susceptibles d'être financées sont les suivantes :

- La numérisation interopérable (IIIF) et la mise en ligne d'ensembles d'objets portant des textes anciens : manuscrits, imprimés anciens, inscriptions, sceaux et monnaies..., éventuellement disséminés dans plusieurs établissements de conservation différents.
- L'inventaire, le catalogage, et l'indexation détaillée dans des formats ouverts et interopérables de documents patrimoniaux relatifs aux collections anciennes.
- L'informatisation ou la conversion en formats interopérables de catalogues ou inventaires relatifs aux bibliothèques anciennes.
- La collecte, le traitement et la structuration scientifique de données relatives aux provenances anciennes des documents présents dans les bibliothèques.
- L'encodage, la structuration et l'édition électronique de textes (TEI, MEI, EpiDoc...).
- L'enrichissement des référentiels Biblissima+.
- Le développement de nouveaux outils open source en lien avec les 7 clusters Biblissima+.

Les projets financés à hauteur de 50 000 euros ou plus sont encouragés à organiser des actions de formation et de diffusion (écoles, séminaires, colloques, expositions etc.). Les dépenses afférentes ne sont toutefois pas éligibles.

Processus de sélection des projets

Le comité de direction de Biblissima+ lance un appel à manifestation d'intérêt. Chaque projet est évalué au sein du Conseil scientifique de Biblissima+ par deux experts (voir le formulaire d'évaluation en annexe). Le Conseil scientifique de Biblissima+ examine et classe les propositions. A l'issue de ce processus, le Comité de direction fixe la liste des lauréats, détermine le montant affecté à chaque projet et répartit les opérations entre les équipes membres de l'ÉquipEx+.

Pour un projet donné, Biblissima+ se réserve le droit de retenir tout ou partie des opérations envisagées par le porteur de projet, tout en étant attentif à préserver la cohérence du projet présenté.

Conditions d'éligibilité

Les projets partenariaux sont gérés sur le plan financier par l'une des équipes membres de l'ÉquipEx+. Ils doivent associer au moins un établissement de conservation et une équipe ou unité de recherche ou de service d'un établissement d'enseignement et/ou de recherche (a minima, l'équipe membre de l'ÉquipEx+ chargée de la gestion du financement). Chaque projet doit indiquer quel est son porteur principal (établissement de conservation ou unité de recherche/service). Celui-ci sera coordinateur du projet, et à ce titre interlocuteur de l'ÉquipEx+ si la candidature est retenue.

Les structures de conservation éligibles au présent appel à manifestation d'intérêt sont :

- les collectivités territoriales, en particulier leurs établissements de conservation (bibliothèques, services d'archives, musées) ;
- les établissements publics de coopération intercommunale et leurs établissements de conservation ;
- les grandes institutions de l'État ;
- les ministères, notamment leurs bibliothèques et services de documentation ;
- les établissements d'enseignement supérieur, notamment les universités et leurs bibliothèques ;
- les fondations et associations à but non lucratif ;
- les organismes de droit privé possédant des collections patrimoniales.

L'établissement de conservation et son ou ses partenaire(s) scientifique(s) déterminent en commun un sujet de recherche, qui est la base de leur collaboration.

Les projets impliquant des collections situées hors du territoire français, des établissements de conservation ou des structures de recherche situés à l'étranger sont admis à concourir, dès lors que l'équipe constituée en vue de la réalisation du projet implique au moins un partenaire français.

Conditions de réalisation par Biblissima+

À l'issue de la sélection des projets et d'une période de consultation afin de déterminer finement le périmètre d'intervention de Biblissima+, les membres de l'ÉquipEx+ désignés pour réaliser les projets retenus mettent en œuvre les moyens nécessaires aux différentes opérations prévues par :

- la passation d'un ou plusieurs marchés ponctuels, annuels ou pluriannuels ;
- l'emploi de contractuels ;
- l'achat de matériel.

L'établissement porteur du projet s'engage à mettre à disposition du membre de l'ÉquipEx+ (ou d'un prestataire retenu par ce dernier) les documents et/ou données servant de support à la prestation ou à l'opération, à des fins de traitement. L'établissement s'engage également à assurer un suivi du projet et à effectuer, en amont comme en aval

de l'opération menée par le membre de l'ÉquipEx+, toute tâche nécessaire au bon déroulement de l'opération (mise à disposition des documents, communication éventuelle de leurs métadonnées descriptives, préparation des lots, participation au contrôle qualité ou prise en charge de celui-ci, etc.). Le coordinateur du projet sera responsable du suivi du projet du point de vue de l'établissement de conservation. Le rôle de chacun des acteurs (membre de l'ÉquipEx+, établissement de conservation, autre établissement partenaire, prestataire) sera défini lors de la période de consultation.

Les conditions de réalisation des opérations seront précisées par le membre de l'ÉquipEx+ qui en sera chargé. Elles seront définies dans les cahiers des charges établis lors de la passation de marchés. Elles seront conformes aux exigences techniques et scientifiques élevées définies par les partenaires de l'ÉquipEx+ pour leurs propres projets, à savoir :

- pour les opérations de numérisation : respect des normes et standards en vigueur en matière de numérisation (résolution des images, création de métadonnées techniques, création de tables des matières pour la navigation, etc.), de structuration des métadonnées descriptives (Dublin Core, MARC, EAD, etc.), et de diffusion en ligne des documents numérisés (protocoles IIF). Les exemples de la BnF et de l'IRHT peuvent sur ce point être suivis.
- pour les opérations de catalogage et conversion de données : données en XML (en particulier en EAD), en MARC, ou tout autre format pertinent déjà en usage dans l'une des bases de l'Observatoire Biblissima+ ;
- pour les opérations d'éditions de corpus textuels : structuration conforme aux pratiques actuelles (en particulier, encodage en TEI, MEI, EpiDoc) ;
- mise à disposition des données et de leurs mises à jour ultérieures (pendant toute la durée de l'ÉquipEx+) selon un mécanisme ou via une plateforme qui permette leur récupération de façon autonome par l'équipe Biblissima+ en vue de l'intégration dans le Portail. A titre indicatif et de façon non exhaustive : un entrepôt OAI-PMH, un point d'accès API (JSON, XML) ou SPARQL, un export dans un format structuré et déposé dans un entrepôt de données ouvertes, etc. ;
- alignement des entités avec les référentiels Biblissima+ et intégration des identifiants Biblissima+ dans les données produites par le projet ;
- pour toute opération : établissement d'un Plan de gestion de données, qui doit répondre aux principes FAIR.

L'expérience établie des membres de l'ÉquipEx+ sur les questions de numérisation, de description bibliographique, de description de manuscrits, d'édition électronique de textes sera mise à profit. En particulier, le porteur de projet pourra bénéficier de l'appui de l'équipe Biblissima+ pour les opérations de mapping, de transformation et de traitement des métadonnées : un ingénieur expert en modélisation et métadonnées sera mis à disposition des projets sélectionnés, il sera leur interlocuteur privilégié sur les questions de diffusion, de structuration et d'interopérabilité des données produites. Les solutions développées par Biblissima+ seront adoptées de préférence à d'autres. Si le choix est fait d'en utiliser d'autres, il devra être expliqué.

Les données issues de la prestation financée par Biblissima+ (images numériques, données scientifiques, outils informatiques) ont vocation à être accessibles dans l'Observatoire Biblissima+. Pour faciliter cette intégration, les données d'un projet particulier peuvent être versées dans l'une des bases maintenues par le membre de l'ÉquipEx+

qui réalise l'opération. Cependant, si le projet sélectionné dans le cadre de l'appel décide de créer une nouvelle base de données, l'équipe d'ingénieurs de Biblissima+ pourra prêter assistance à la conception de la base afin de préparer l'interopérabilité de ces données avec le reste du cluster Biblissima+.

Le financement de l'opération par Biblissima+ et l'intégration des données dans une ou plusieurs des bases du cluster ne vaut engagement de Biblissima+ ou de l'EPCC Campus Condorcet sur l'archivage pérenne de ces données. Cet archivage pérenne peut être assuré par l'équipe membre de Biblissima+ qui porte la base de données, mais ce n'est pas une obligation qui lui est imposée. L'archivage peut également être assuré par l'établissement de conservation ou par un établissement tiers (par exemple CINES ou BnF).

L'ensemble de ces dispositions sera consigné dans une convention liant l'ÉquipEx+ au membre du consortium Biblissima+ gestionnaire du projet et à son porteur scientifique, ce dernier agissant pour le compte de l'équipe qu'il représente.

Propriété des données produites

Comme indiqué précédemment, les données issues de l'opération financée par Biblissima+ seront versées dans l'Observatoire Biblissima+ ; elles seront co-propriété des partenaires du projet, y compris l'équipe membre de Biblissima+ gestionnaire du financement susvisé, signataires de la convention. L'établissement de conservation détenteur du/des documents ayant fait l'objet de l'opération sera libre de stocker, exposer et ré-exploiter ces données comme bon lui semblera. Les partenaires du projet feront obligatoirement mention, lors des opérations de valorisation du corpus, du dispositif « Biblissima+ – Projets partenariaux », et afficheront sur tous les produits financés ou co-financés par Biblissima+ les logos de Biblissima+ et des Investissements d'avenir (téléchargeables sur la page « Logos » du site Biblissima+ : <https://projet.biblissima.fr/fr/logos>). Le non-respect de cette obligation pourra entraîner une demande de remboursement des sommes versées par l'ANR.

Reporting

Les projets EquipEx+ font l'objet d'un reporting scientifique et financier annuel pendant toute la durée du programme. Une fois le financement achevé, il est donc demandé aux porteurs de projets financés par l'ÉquipEx+ de renseigner chaque année certains indicateurs, en particulier concernant les statistiques de consultation, les communications, les publications, les prolongements du projet et les nouveaux financements obtenus. Ces informations permettent de mesurer les effets du financement accordé.

Soumission de l'offre

Le dossier de candidature sera constitué d'une fiche thématique, d'un dossier scientifique et d'un budget prévisionnel.

Les dossiers doivent être établis sous format électronique (pdf) et transmis à l'adresse aap@biblissima-condorcet.fr avant le 28 février 2022 à minuit.

Les dossiers incomplets ou envoyés sous une autre forme ne pourront pas être pris en compte.

Aucune proposition ne sera recevable après la date-limite indiquée par l'appel.

Calendrier

- Publication de l'appel à manifestation d'intérêt : 2 novembre 2021
- Clôture de l'appel : 28 février 2022
- Classement des dossiers : fin avril 2022
- Sélection des dossiers et annonce des projets retenus : juin 2022
- Versement du financement : novembre 2022

Pour toute autre question, vous pouvez envoyer un email à l'adresse aap@biblissima-condorcet.fr.

ANNEXE

Appels à projets Biblissima+ : Fiche d'évaluation

1- Fiche d'identité du projet

Intitulé du projet : ...

Nom et qualité du responsable : ...

Etablissement porteur : ...

2- Évaluation globale du projet

Types d'opération

- ✓ Numérisation et mise en ligne d'ensembles de documents patrimoniaux
- ✓ Inventaire, catalogage, indexation de documents patrimoniaux
- ✓ Informatisation ou conversion de catalogues ou inventaires relatifs aux collections anciennes
- ✓ Collecte, traitement et structuration scientifique de données relatives aux provenances anciennes des documents
- ✓ Encodage, structuration et édition électronique de textes anciens
- ✓ Enrichissement des référentiels Biblissima+
- ✓ Développement de nouveaux outils open source en lien avec les clusters Biblissima+
- ✓ Opérations non prévues par le règlement de l'appel à manifestation d'intérêt

Commentaire éventuel : ...

Évaluation globale : ...

Impact du projet : élevé / moyen / bas

Recommandation : projet à retenir / projet susceptible d'être retenu / projet à rejeter

3- Évaluation détaillée du dossier scientifique

Barème : 4 - Excellent, 3 - Bien, 2 - Acceptable, 1 - Insatisfaisant

Objet de l'opération

Intérêt scientifique du corpus documentaire : 4 / 3 / 2 / 1

Qualité de la (des) problématique(s) : 4 / 3 / 2 / 1

Qualité de l'évaluation technique : 4 / 3 / 2 / 1

Adéquation avec les objectifs de Biblissima+

Thématique : 4 / 3 / 2 / 1

Interopérabilité : 4 / 3 / 2 / 1

Usage des données : 4 / 3 / 2 / 1

Faisabilité : 4 / 3 / 2 / 1

Conformité aux normes d'archivage et formats de données figurant dans l'appel

Utilisation de formats standardisés / ouverts : oui / non

Respect de normes reconnues pour la préservation des données : oui / non

Qualité du processus d'intégration des données à Biblissima+ et de mise à jour des données : 4 / 3 / 2 / 1

Commentaire éventuel : ...

Partenariat

Qualité des collaborations scientifiques : 4 / 3 / 2 / 1

Collaborations antérieures à ce projet : oui / non

Éléments supplémentaires

Séminaire commun : oui / non

Masters ou thèses en cours ou prévu(e)s : oui / non

Autres : ...

Calendrier

Délai de mise à disposition des documents : 4 / 3 / 2 / 1

Conception des étapes préparatoires : 4 / 3 / 2 / 1

Durée prévue des prestations et/ou vacations : 4 / 3 / 2 / 1

Conception des étapes ultérieures : 4 / 3 / 2 / 1

Financements

Financement Biblissima demandé : ...€

Coût total estimé : ...€

Autres financements demandés / obtenus : ...€

Qualité du montage financier : 4 / 3 / 2 / 1

Commentaire sur le financement : ...

Opérations de formation et de valorisation / diffusion

Ecole d'été prévue : oui/non

Financement assuré : oui/non

Montant du financement : ...€

Commentaire sur la conception de l'école d'été : ...

Autres opérations de formation / valorisation / diffusion

Nature : ...

Commentaire : ...

Résultats du projet (dans le cas d'une seconde demande de financement ou d'un projet pluriannuel)

Avancement du travail par rapport au calendrier annoncé : ...

Retard signalé : oui/non

Si oui, précisez : ...

Suite prévue : ...